

NUMÉRO
27 JUIN
2022

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN

plaine ainfo



P. 6 / GRAND ANGLE
**Des dispositifs au
service de l'emploi**



P. 12 / EN PRATIQUE
**Nouveaux
calendriers de
collecte des déchets**



Retrouvez-nous aussi
sur notre page Facebook !



Communauté de communes de la
Plaine de l'Ain

www.cc-plainedelain.fr

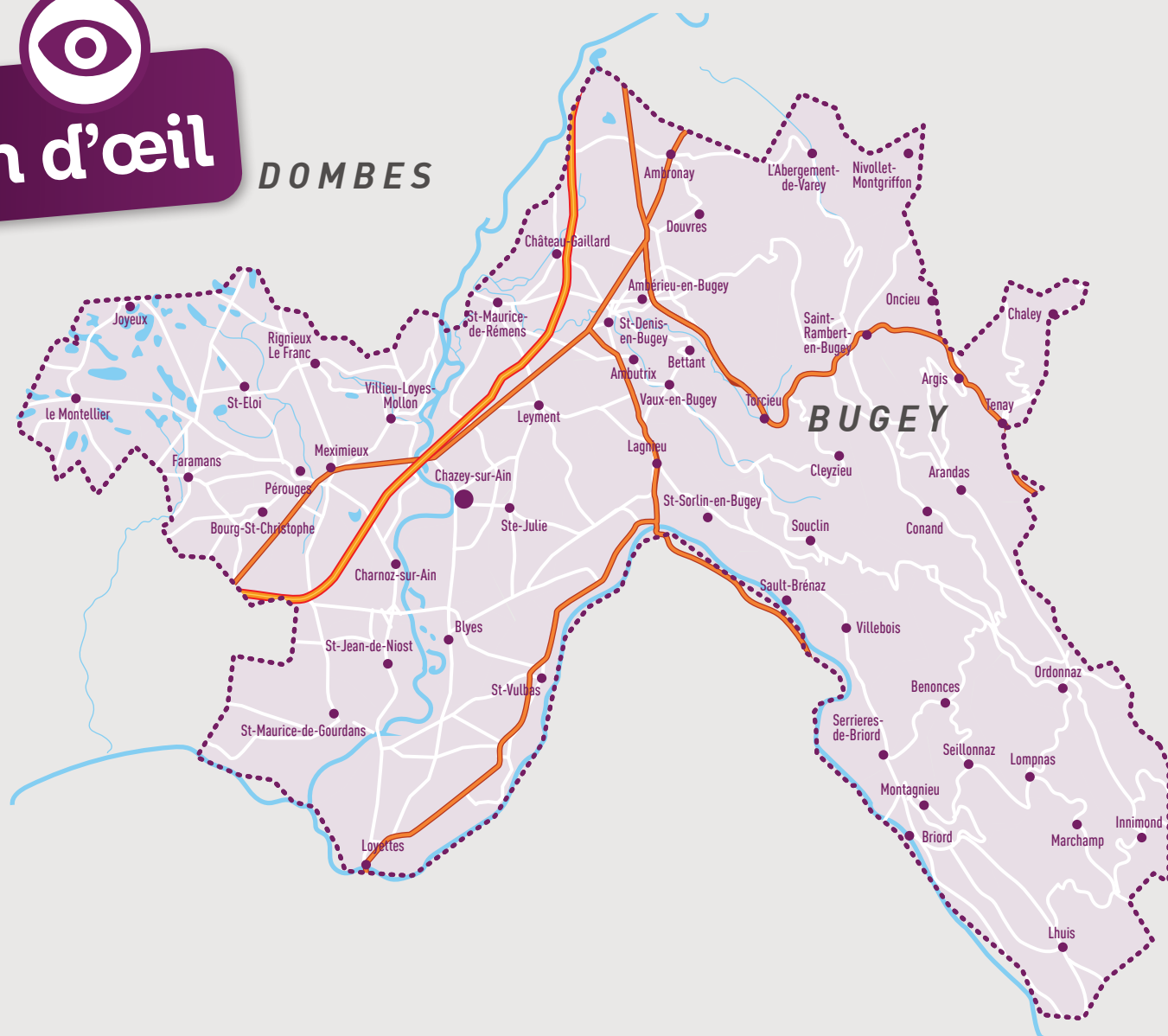


P.4 / À LA UNE
Le projet de territoire



EN UN
Clin d'œil

DOMBES



LES 53 COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN

- L'Abergement-de-Varey
- Ambérieu-en-Bugey
- Ambronay
- Ambutrix
- Arandas
- Argis
- Benonces
- Bettant
- Blyes
- Bourg-Saint-Christophe
- Briord
- Chaley
- Charnoz-sur-Ain
- Château-Gaillard
- Chazey-sur-Ain (siège)
- Cleyzieu
- Conand
- Douvres
- Faramans
- Innimond
- Joyeux
- Lagnieu
- Leyment
- Le Montellier
- Lhuis
- Lompnas
- Loyettes
- Marchamp
- Meximieux
- Montagnieu
- Nivollet-Montgriffon
- Oncieu
- Ordonnaz
- Pérouges
- Rignieux-le-Franc
- Saint-Denis-en-Bugey
- Saint-Éloi
- Saint-Jean-de-Niost
- Sainte-Julie
- Saint-Maurice-de-Gourdans
- Saint-Maurice-de-Rémens
- Saint-Rambert-en-Bugey
- Saint-Sorlin-en-Bugey
- Saint-Vulbas
- Sault-Brénaz
- Seillonnaz
- Serrières-de-Briord
- Souclin
- Tenay
- Torcieu
- Vaux-en-Bugey
- Villebois
- Villieu-Loyes-Mollon



ÉVÉNEMENT

Défriche ton art

Durant 5 jours, la friche Cordier d'Ambérieu-en-Bugey s'est éveillée de sa torpeur. Le site, longtemps resté au repos, a ouvert ses grilles afin d'accueillir de nombreux artistes et associations pour « Défriche ton art », un événement haut en couleurs avec des fresques imaginées et réalisées pour l'occasion, des battles de Hip hop et des animations qui ont enchanté le public venu nombreux profiter de ce projet culturel et varié, organisé par la MJC et le centre social Le Lavoir et soutenu par la CCPA.

plaine
ainfo

N°27 | JUIN 2022

**LE MAGAZINE
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DE LA PLAINE DE L'AIN**

143 rue du Château
01150 Chazey-sur-Ain
contact@cc-plainedelain.fr
Tél. 04 74 61 96 40

Directeur de la publication

Jean-Louis Guyader
(Président de la CCPA)

Comité de rédaction

Thierry Colin
Virginie Brunet-Bernard
Amandine Bertrand

**Ont également contribué à
la rédaction de ce numéro**

Amandine Arrigoni
Paula Dos Reis
Lygeri Papagiannaki
Mathilde Remuau
Mathieu Robin
Cynthia de Saint-Léger
Manon Seguela
Interviews des dispositifs
réalisées par Philippe Cornaton

**Conception graphique
et réalisation**

Anne-Sophie Joubert
www.bymissanso.com

Impression

Comimpress

Site Internet

www.cc-plainedelain.fr

Tirage 33 500 exemplaires

Photo de couverture

© Agence Argo



Journal imprimé
avec des encres végétales
sur papier 100% recyclé.

Sommaire

4~5 À la Une



- Le projet de territoire

6~10 Grand angle



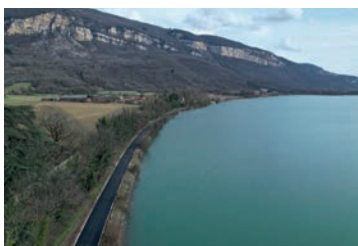
- Des dispositifs au service de l'emploi

11 Économie



- L'aide aux commerces
- Le forum de l'orientation

15 Mobilité



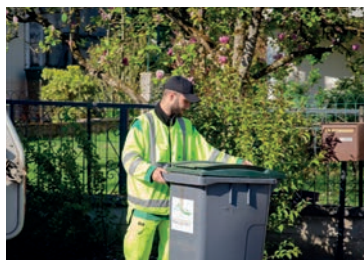
- Le schéma des pistes cyclables

18 Urbanisme



- La procédure des permis de construire

12 Déchets



- La réorganisation des collectes

16 Environnement



- Le Marathon de la Biodiversité
- Frelons asiatiques : rester vigilant tout en signalant
- Lutter contre l'ambrosie

19 Sport - culture

- L'éducation aux arts et à la culture
- L'agenda des manifestations





ACTUALITÉS

A la une



Signature du Contrat de Relance et Transition Écologique (CRTE) de la Plaine de l'Ain

Le 07/12/2021, le Président de la CCPA et Madame la Préfète de l'Ain ont signé le CRTE de la Plaine de l'Ain. Le CRTE est un dispositif de contractualisation entre l'État et les collectivités locales, qui se déploie sur tout le territoire national. Il s'inscrit dans le cadre du Plan de relance afin de favoriser la réalisation de projets contribuant à la transformation écologique, économique et sociale des territoires, avec une approche transversale de l'ensemble des politiques publiques (culture, sport, santé, éducation, économie, habitat, commerce, agriculture...).

Pour la Plaine de l'Ain, il se décline sous la forme de cinq orientations stratégiques et d'un plan d'actions avec la possibilité de soutenir financièrement des projets communaux et intercommunaux.



FEUILLE DE ROUTE 2026

Un projet de territoire pour la CCPA

Lors du conseil communautaire du 17 mars 2022, la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain a adopté son premier projet de territoire. Jusqu'à présent, celui-ci n'était pas formalisé, c'est désormais chose faite !

La stratégie retenue est le fruit d'une collaboration entre les élus de la communauté de communes de la Plaine de l'Ain, les services et les membres de son conseil de développement. Elle se base sur un diagnostic partagé du territoire. Cette stratégie fixe le cap de l'action de la CCPA sur l'ensemble du mandat et va guider l'ensemble de ses actions, notamment d'ici 2026. Cette stratégie prend en compte les principes fondamentaux qui ont régi l'évolution de l'intercommunalité depuis sa création et constituent son ADN :

1. Une gestion des services de proximité par les communes

La communauté de communes veille à laisser aux communes des marges d'actions et de choix, pour la meilleure gestion des services de proximité et pour maintenir l'intérêt de l'implication d'habitants dans des fonctions électives et/ou bénévoles à l'échelle de leur commune. Ce modèle particulier repose sur des versements financiers importants en faveur des communes.

2. Un territoire productif et non seulement résidentiel

La Plaine de l'Ain est foncièrement attachée à poursuivre un développement économique équilibré qui s'organise en pôles structurants :

- La centrale du Bugey
- Le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain
- Les zones d'activités

Son indicateur de concentration d'emploi en est l'illustration, avec une augmentation de 4 points entre 2007 et 2017 (passant de 83,6 à 87,6). Ce fort développement est d'autant plus fort dans les franges sud et ouest du territoire.

3. Une ouverture d'esprit et une ouverture vers les territoires voisins

La collaboration avec les territoires limitrophes (CC de la Dombes, 3CM, CC Miribel et Plateau, CC des Balcons du Dauphiné, CC Bugey Sud, CC Rives de l'Ain et Pays de Cerdon..) a été mise en évidence comme un levier de développement et une source de motivation territoriale. Cette ouverture concerne notamment le tourisme, la formation, l'alimentation, l'industrie... De même, en matière culturelle ou événementielle, des échanges avec des équipements ou événements de la Métropole lyonnaise seront recherchés.

4. Une prise en compte du climat et de ses enjeux

L'enjeu environnemental et climatique est au cœur des préoccupations des élus de la CCPA, qui mène une politique opérationnelle et ambitieuse en la matière. Son récent PCAET (signé en 2020) établi lors du dernier mandat décline sa stratégie en cinq axes.

5. La promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes

La Plaine de l'Ain souhaite porter une politique volontaire et exemplaire en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, à la fois dans ses pratiques internes et dans des politiques locales.

Le projet de territoire en résumé...



ÉCONOMIE

Grand angle



Des dispositifs au service de l'emploi



Rebondir

La CCPA soutient la Mission Locale Jeunes dans le développement du projet "Rebondir". Ce projet spécifique a pour but de soutenir les étudiants, d'éviter le décrochage post-bac et travailler la réorientation, le tout, grâce à un suivi adapté et une dynamique de groupe.



DISPOSITIF REBONDIR

Mehdi, 22 ans, s'imaginer de nouveau ingénieur

Un accident a failli ruiner son ambition professionnelle. Déterminé, et avec l'aide de la Mission locale Bugey Plaine de l'Ain, Mehdi El Bouri, a su rebondir. Il termine une formation par alternance de Bachelor en maintenance industrielle et voit plus loin.

Mehdi El Bouri a 19 ans en 2019, quand il chute sur un rocher. L'Aindinois s'en relève avec un handicap à une jambe. Fini le handball, sa passion, et bonjour déprime ! L'étudiant veut abandonner les cours de son diplôme universitaire technologique en maintenance industrielle à Lyon, à mi-parcours. La directrice d'études l'en dissuade. Mehdi réussit finalement son D.U.T. en 2020. Remotivé par ce succès, il postule dans plusieurs écoles d'ingénieur par alternance. « N'ayant pas trouvé d'entreprise, j'ai dû renoncer à mon projet ». Nouveau coup dur. Il rejoint alors sa mère à Loyettes, et se met à chercher du travail dans l'Ain. « J'ai grandi dans un quartier populaire à Pont-de-Chéruf, j'étais plutôt prédestiné à avoir une mauvaise vie. Tous les jeunes que je connaissais faisaient des aller et retour en prison. Heureusement, mes deux grandes sœurs et ma mère veillaient sur moi, mon père également. Il me poussait à travailler et à ne pas renoncer aux études ». La mairie conseille au jeune homme de se faire épauler par la Mission locale Bugey Plaine de l'Ain. En mars 2021, premier entretien avec Gaëlle, une référente. Sa « bonne étoile », décrit-il. Elle lui obtient en juillet un contrat « Garantie jeune ». Pendant un an, Mehdi est assuré de percevoir l'équivalent du RSA. « J'ai acheté des vêtements pour les rendez-vous d'embauche, un téléphone, de l'essence pour les déplacements. Je

dépend moins de ma famille ». Au cours des premières semaines de son suivi, il participe, aux cafés discussion avec d'autres jeunes, « où on évoquait notre avenir professionnel », aux ateliers de rédaction de CV, de lettres de motivation, travaille ses rendez-vous « avec les recruteurs ». Et il multiplie les candidatures spontanées. Le centre d'études supérieures industrielles basé à Grenoble découvre son CV sur Internet, et lui propose de préparer un Bachelor (Bac+3) Responsable de maintenance industrielle, par alternance. Nouvel espoir pour Mehdi. Gaëlle, sa coach, ne lâche pas la pression, « malgré 400 courriers sans réponse positive », et Mehdi touche, enfin, le Graal ! Un appel téléphonique puis un rendez-vous physique : l'entreprise Thalès à Thonon-les-Bains l'embauche. Neuf mois plus tard, l'Aindinois a retrouvé de l'ambition. Son sérieux lui vaut d'être impliqué dans le projet Iter (nouveau système de production d'énergie atomique). Après le Bachelor, en juin, il envisage d'entrer à l'INP (école d'ingénieur) de Grenoble, toujours comme alternant. Un rebond gagnant. Digne d'un handballeur.



Rebondir : contact@mljbpa.fr - 04 74 34 61 22



MARDIS DE L'EMPLOI

Bernard Ruffenach a bien employé son mardi

Ce jeune sexagénaire a eu raison de pousser la porte du deuxième forum de l'emploi de l'année. Il y a trouvé son job de technicien dans une entreprise d'assainissement.

Quand Bernard Ruffenach s'est rendu aux Mardis de l'emploi, le 1^{er} mars 2022 à Loyettes, il pointait au chômage depuis 3 ans et demi. Une hospitalisation et les conséquences économiques de la pandémie de Covid-19 avaient mis un coup d'arrêt à sa carrière. A 60 ans, il est sur le marché du travail depuis l'âge de 14 ans. Avec son CAP en mécanique, il a été salarié dans l'automobile, puis patron de sa propre entreprise de messagerie pendant 7 ans, et à nouveau employé dans l'industrie. «*Je n'avais jamais connu de période sans travailler aussi longue*», dit-il. Déterminé à «*retrouver un boulot durable*» jusqu'à sa retraite, cet habitant de Saint-Romains-de-Jalionnas (Isère) a été informé par Pôle emploi de la tenue d'un forum «*près de chez moi, rassemblant différents types d'activités*». C'est l'un des 12 Mardis de l'emploi, programmés au cours de l'année, et organisé par la CCPA et l'entreprise publique de l'emploi. Bernard a donc enjambé le Rhône, son CV mis à jour sous le bras. Préalablement, il s'était informé sur les entreprises présentes, pour effectuer une présélection. «*Il ne faut pas s'interdire à aller là où l'on n'a pas d'expérience*», conseille-t-il en connaissance de cause. L'Isérois a d'abord fait un tour du forum, comme au marché. Puis il a été au contact des trois sociétés qu'il avait repérées, s'est présenté et a discuté avec les recruteurs. Chez Pôle emploi, Bernard a peaufiné l'entretien individuel, pour mieux se vendre à un employeur. «*A l'issue de ces rencontres, je savais que deux entreprises répondraient*», relate-t-il. Le patron d'Ivanoe assainissement est le premier à lui avoir répondu. Il l'a embauché à l'issue d'une deuxième entrevue. «*Je ne connaissais rien à ce métier, explique*

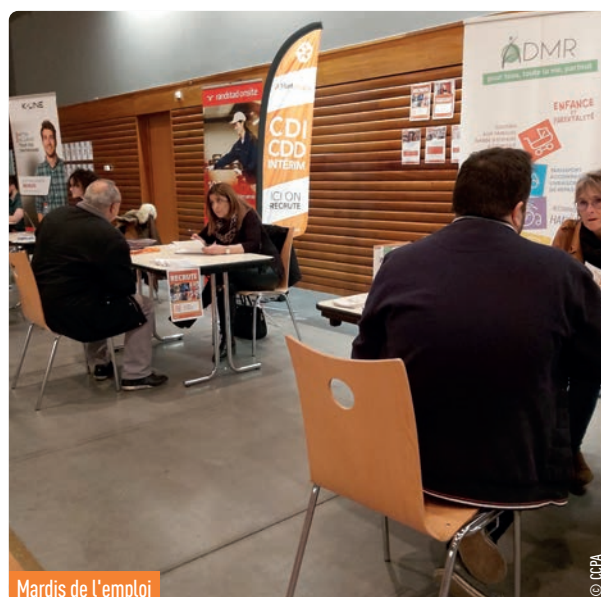
Mardis de l'emploi

Ce sont 12 forums mensuels de l'emploi qui vont au plus près des habitants et qui permettent une mise en relation directe entre recruteurs et candidats. Dépasser le CV et l'offre d'emploi pour valoriser des compétences et des qualités humaines. L'emploi en circuit court !

l'heureux recruté. Mais j'étais prêt à apprendre, à relever les manches. Et puis, c'est une entreprise familiale de 3 salariés avec les deux dirigeants. C'est ce que je recherchais». Bernard a d'abord effectué un CDD d'un mois. Probant. Le nouveau technicien a vite appris à piloter les machines-robots employées pour le chemisage (colmatage des fissures) des canalisations. «*C'est pas sorcier, il suffit d'écouter et regarder*». Son CDD a été prolongé de 6 mois. L'ancien mécano espère le convertir en contrat à durée indéterminée.



Mardis de l'emploi : 07 61 81 03 49
economie@cc-plainedelain.fr



Mardis de l'emploi

© CCPA

Service civique

Unis-Cité est une association qui permet à des jeunes de 16 à 25 ans de s'engager en service civique sur des projets d'intérêt général. Ces missions leur permettent de préparer un projet professionnel à venir en développant de l'expérience

**SERVICE CIVIQUE**

Aurore Cauchy, le bon calcul du service civique

Avant de réussir le bac S, Aurore Cauchy avait coché sur Parcours Sup : licence de mathématiques ou de psychologie. Deux ans plus tard, la « matheuse » de Poncin n'étudie ni les suites et séries de fonctions, ni même Freud et Lacan. La faute à une révélation grâce à Unis-Cité.



Aurore Cauchy travaille pour la Conciergerie Engagée, projet porté par l'association La Corde Alliée à Ambérieu-en-Bugey. La jeune adulte, 20 ans, sensibilise les scolaires et les particuliers aux économies d'énergie. Elle « s'éclate », laisse-t-elle comprendre. « C'est génial de pouvoir faire quelque chose d'utile à la société, qui a du sens », affirme-t-elle. Aurore a découvert sa vocation avec l'association Unis-Cité. « À vrai dire », les études supérieures ne l'emballaient pas plus que ça après le bac. « Je cherchais un métier au contact des gens et en lien avec les enjeux environnementaux, se souvient-elle. J'en ai discuté avec mes parents... » Et elle s'est engagée pour 8 mois dans un service civique. Sa première mission a été de réaliser des petits bricolages pour les

habitants. Aurore a poncé et repeint des meubles, construit des étagères pour une fleuriste. Elle a appris à manier une ponceuse, une perceuse, et d'autres outils. Avec la mission suivante, elle a aidé des particuliers à économiser l'eau, l'électricité, le gaz, chez eux. « J'établissais un diagnostic avant de passer aux conseils pratiques du genre, fermer le robinet en se savonnant sous la douche ». Sa troisième mission, toujours auprès des particuliers, a concerné l'apprentissage des outils du numérique : ordinateur, tablette, smartphone. « J'intervenais à la demande ». Plutôt auprès de personnes âgées. Aurore a terminé son service civique, en continuant la formation au numérique, au centre d'accueil des demandeurs d'asile d'Ambérieu-en-Bugey. « Avec les Syriens, les Nigériens, on se comprenait à l'aide de Google trad », sourit-elle. Au cours de ces 8 mois, elle a surmonté sa timidité. « Avant, j'attendais que les gens viennent à moi. Apprendre aux autres m'a obligé à inverser les choses. J'ai pris confiance en moi ». Aurore a apprécié aussi le travail en équipe, avec d'autres jeunes, des référents et bénévoles ; « c'est enrichissant, ça aide ». En juin, la jeune femme passera l'examen du CAP Petite enfance, préparé à distance. Toujours l'idée du service.



Service civique : tguigal@uniscite.fr - 06 12 14 07 82
Contact et inscription : 07 69 82 65 47
contact@conciergerie-engagee.fr

CLAUDES SOCIALES

Tony et François se relancent

La clause sociale, inscrite dans les marchés publics, permet la réinsertion professionnelle de demandeurs d'emploi de longue durée ou l'insertion de publics fragilisés. Illustration avec deux bénéficiaires.

De juillet 2021 à fin février 2022, Tony Molina Gay a renoué avec la métallerie-serrurerie, son métier d'origine. Cet habitant d'Ambronay a effectué une mission intérimaire avec l'entreprise Perraud à Jujurieux sur différents chantiers publics. Il a été dépêché par Aintérim'Air. L'ouvrier de 37 ans a notamment posé des garde-corps sur le bâtiment du futur conservatoire de musique au Carré Amiot à Bourg-en-Bresse. Son expérience dans plusieurs sociétés de la Loire, a rendu Tony très vite autonome sur le chantier, lors de la pose de portes coupe-feu en particulier. « *Il faut savoir se débrouiller pour corriger les ouvertures trop importantes laissées par les maçons* ». Ce passage « *chez Perraud* » enrichit son CV, le remet en confiance après avoir connu « *la rue* » et un enchaînement de petits boulots. Courageux, se déplaçant à vélo par tous temps, faute de permis auto pour l'instant, Tony se donne l'objectif « *d'avoir un travail fixe* ». Et pour mettre plus de chances de son côté, il veut passer le permis de cariste.

François Ritter espère aussi obtenir ce certificat d'aptitude (Caces) à la conduite d'engins de manutention. A 37 ans, l'ancien ouvrier métallier de Saint-Denis-en-Bugey bénéficie aussi d'un parcours d'insertion. Depuis le mois d'août 2021, il veille au bon fonctionnement des déchetteries de la communauté de communes de la Plaine de l'Ain, exploitées par la société Trialp. « *C'est la première fois que je vais au travail sans trainer les pieds* », confie-t-il. Depuis 2011, il cumule les missions, dans les espaces verts, la peinture, en usine. Il a aussi été bénévole au Secours Populaire. Il y a plus de 3 ans, le Sandénien a passé le permis auto, mais a peu circulé, « *par peur de la route* ». En rejoignant Trialp, « *ça m'a débloqué, dit-il. Pour aller travailler sur l'une ou l'autre des déchetteries, je dois utiliser la voiture* ». Ce contrat de 4 mois, renouvelable pour une durée

Clauses sociales

Les clauses sociales sont des outils de lutte contre l'exclusion et le chômage. Elles sont intégrées aux cahiers des charges des marchés publics. Concrètement, un nombre d'heures de travail est réservé à des personnes en difficulté afin de leur permettre de s'engager dans un parcours d'insertion durable, via une mise en situation de travail.



Tony Molina

© Daniel Gillet



François Ritter

© Daniel Gillet

maximum de deux ans, l'a sorti de sa « *zone de confort* », pour aller vers un univers professionnel méconnu. Après des débuts hésitants, François se sent bien : « *J'ai la confiance des collègues plus anciens. Je m'investis plus pour renseigner les usagers, veiller à ce qu'ils mettent leurs déchets dans la bonne benne* ». Il a appris à maîtriser ses « *impulsions* » face aux utilisateurs indisciplinés, ou lors de conflits entre usagers. Un savoir-être valorisant.

i **Clauses sociales : 06 37 96 57 07**
sandrine.suder@alfa3a.org



Service Militaire Volontaire

Le Service Militaire Volontaire s'adresse à des jeunes âgés de 18 à 25 ans, de nationalité française, peu ou pas diplômés, et à la recherche d'un « nouveau départ ». Pendant 12 mois maximum, ils bénéficient :

- D'une formation humaine, comportementale et citoyenne ;
- D'une remise à niveau scolaire ;
- D'une formation professionnelle sur des métiers qui recrutent.



SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE

Léa Vacheresse : « Après le service militaire volontaire, j'ai été transformée »

Douze mois d'engagement sur la base aérienne d'Ambérieu-en-Bugey dans la discipline militaire, ont forgé un moral de battante chez la jeune femme et lui ont ouvert une voie professionnelle.

Léa Vacheresse, 21 ans, a fait partie de la promotion de septembre 2019 du service militaire volontaire (SMV), sur la base aérienne 278 de l'Armée de l'Air à Ambérieu-en-Bugey. La base aérienne est l'un des centres en France accueillant des jeunes âgés de 18 à 25 ans en décrochage scolaire, pour un engagement d'un an. Au terme de cette période, les bénéficiaires doivent ressortir mieux « armés » pour leur vie professionnelle. Quand elle a franchi la grille d'entrée du détachement air, Léa était « très timide », renfermée sur elle-même, confie-t-elle. Douze mois plus tard, c'est une autre jeune femme qui est ressortie. « Maintenant, je m'impose un peu plus. Je n'ai pas peur de dire ce que je pense ! »

Bien sûr, ça n'a pas été des vacances. « Au départ, c'est dur, reconnaît la jeune femme, mais à la fin, on voit l'évolution ». Elle s'est adaptée à la discipline militaire. « C'est carré, droit. Il faut être attentif à tout, comme dans mon métier actuel », souligne-t-elle. Léa

exerce la fonction d'agent de sécurité dans une centrale nucléaire. Elle met en pratique ces vertus acquises sous le drapeau. L'ex volontaire est aussi imprégnée de « l'esprit d'équipe », essentiel dans les Armées comme dans son travail. Autre enseignement de ces douze mois sur la base militaire ambarroise : l'importance « du respect de la hiérarchie ». De retour en avril dernier sur le détachement 278, pour témoigner de son expérience à un nouveau contingent de volontaires, Léa a vivement conseillé « de suivre ce que les cadres disent » et de travailler. « Il faut rouvrir les cahiers » après les cours, a-t-elle encouragé, « c'est ce qui va permettre que l'on sorte du lot ». Sa timidité appartient vraiment au passé : Léa veut suivre une formation pour devenir cheffe de poste adjointe dans son service de sécurité. Rompez les rangs.



SMV : smvambarrieu@gmail.com 04 27 50 60 28

ÉCONOMIE

Actualités

ÉCONOMIE LOCALE

Aide au commerces

En ce début d'année 2022, 12 commerces ont obtenu le soutien de la CCPA pour financer leurs travaux et équipements liés à l'installation ou le développement de leur point de vente. Un véritable coup de pouce en faveur de l'économie locale !

ÉTABLISSEMENT	ACTIVITÉ	COMMUNE
Boucherie Lièvre	Boucherie	Vaux-en-Bugey
La crème des glaces	Glacier	Pérouges
Pâtisserie Petitdidier	Pâtisserie	Villieu-Loyes-Mollon
Les Potions de la Cité	Cave à bières	Meximieux
Nath'Pressing	Blanchisserie	Lagnieu
Restaurant Mamousse	Restaurant	Loyettes
Cent Dessus Dessous	Prêt à porter	Meximieux
B. Attitude Coiffure	Salon de coiffure	Loyettes
Restaurant le Loup	Restaurant - Brasserie	Ambérieu-en-Bugey
Tabac le Sarraill	Tabac	Ambérieu-en-Bugey
Café de la poste	Café	Lagnieu
Salon Melandy	Salon de coiffure	Rignieux-le-Franc

BRÈVE

Forum de l'orientation

Le 30 mars 2022, 232 jeunes se sont présentés au forum de l'Orientation organisé par la CCPA, la Ville d'Ambérieu-en-Bugey et la Mission locale jeunes. Après deux ans d'interruption du fait de la crise sanitaire, c'est un véritable succès et un record de fréquentation.

Une quarantaine de stands ont permis aux jeunes de 12 à 25 ans d'avoir des informations sur les différentes formations existantes dans des domaines très divers : industrie, commerces, animations, sport, logistique, informatique, propreté, métiers de bouche, agroalimentaire, sanitaire et social, etc.

LA PAROLE À... CRÉAJOO

Quelle est votre activité et quand l'avez-vous démarrée ?

Creajoo a ouvert ses portes le 8 septembre 2021. C'est une boutique indépendante de vente de loisirs créatifs, jeux de société tous âges, Jeux 1^{er} âge, articles de naissance.



Comment avez-vous connu l'aide aux commerces de la CCPA ?

J'ai connu cette aide grâce à la CCI de l'Ain qui m'a très bien conseillé sur les différentes solutions proposées aux commerces.

Pour quel type d'investissement avez-vous sollicité l'aide ?

Pour les travaux et l'aménagement car j'ai dû refaire à neuf mon local qui était très vétuste. Cela passe donc par la rénovation des façades, l'aménagement intérieur et les enseignes. Mais aussi par l'équipement destiné à assurer la sécurité du local : les caméras, extincteurs, détecteurs... Et également l'investissement dans le matériel professionnel lié au commerce c'est-à-dire la caisse, les équipements informatiques et le mobilier.

Quels impacts ont eu ces investissements sur votre activité et votre clientèle ?

Un énorme impact car cette aide m'a permis d'ouvrir un commerce aux normes, avec l'équipement nécessaire à l'accueil des clients et au bon déroulement de mon activité, mais aussi en terme de visuel, il est toujours plus plaisant et attrayant de rentrer dans une boutique propre avec un cadre agréable plutôt qu'un commerce vieillissant et terne !

Comment pourriez-vous qualifier l'accompagnement du service développement économique ?

Très réactif, à l'écoute et de bons conseils ! Je n'ai vraiment rien de négatif à dire sur les échanges que j'ai eu avec les différents conseillers que j'ai eu concernant le montage et le suivi de mon dossier. Réactif, car on a un retour rapide lorsque l'on a des questions liées au dossier. A l'écoute car monter un dossier pour une demande d'aide n'est pas de tout repos, c'est long et cela demande une gymnastique administrative énorme, donc lorsque l'on se sent "perdu", les conseillers prennent le temps nécessaire pour répondre à vos questions. Et bien sûr de bons conseils car le but n'est pas de vous laisser sans ressources mais de vous guider au mieux, de vous informer et de trouver des solutions aux problèmes que vous pouvez rencontrer.

Montant de l'aide versée par la CCPA : 1 022€



CRÉAJOO - 7 Rue du Marché, 01150 Lagnieu

Renseignements : service économie de la CCPA
economie@cc-plainedelain.fr



DÉCHETS

En pratique



RÉORGANISATION DES COLLECTES

« Pourquoi est-ce que ma facture déchets est de plus en plus élevée ? »

Les tarifs de la part incitative de la taxe incitative d'enlèvement des ordures ménagères ont augmenté de 11% en moyenne, entre 2021 et 2022.

Cette hausse répond à une réalité : la gestion des déchets ménagers coûte de plus en plus cher (14% plus cher en 2022 qu'en 2021). Dans le détail, voici les augmentations majeures auxquelles est confronté le service* :

- **Traitement des ordures ménagères résiduelles (poubelle de tous les jours) +22 %** : + 28 € par tonne traitée (augmentation des coûts de traitement et de la taxe générale sur les activités polluantes).
- **Contribution par habitant au syndicat de traitement ORGANOM +8%** : + 1.10 € par habitant.
- **Traitement des encombrants de déchèteries +13%** : + 18 € par tonne traitée (augmentation des coûts de traitement et de la taxe générale sur les activités polluantes).
- **Marchés publics de collecte des déchets, de gestion des déchèteries, de traitement des déchets +6 à +12%** : les marchés suivent l'inflation et les hausses de carburant.
- **Fourniture en carburant +15%**

* Sur la base des estimations faites, certains postes de dépenses risquent d'augmenter courant 2022, compte tenu du contexte économique tenu.

La Taxe Incitative d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TiEOM) 2022

La TiEOM est entrée en application au 1^{er} janvier 2013, puis étendue à toutes les communes du territoire de la CCPA depuis le 1^{er} janvier 2021. Depuis cette date, chaque collecte de bac est comptabilisée et répercutée sur la taxe foncière de l'utilisateur. Le conseil communautaire du 17 mars 2022 a adopté, **pour l'année 2022, un taux de 6,45% pour les 53 communes**. L'objectif est alors de réduire la quantité de déchets ménagers résiduels en offrant aux usagers la possibilité d'agir, en partie, sur le montant de leur taxe. **Si le bac n'est pas plein, inutile de le sortir, il vaut mieux attendre la semaine suivante.**

Taxe d'ordures 2022

=

part fixe + part incitative

- Part fixe = base foncière de chaque bien immobilier x 6,45% (taux ordures ménagères)
- Part incitative = nombre de collectes de l'année 2021 x tarif d'une collecte

Attention, la part incitative est décalée d'une année, les collectes 2021 seront répercutées sur la taxe foncière 2022.

Tarif d'une collecte effectuée en 2021 appliquée sur la taxe foncière 2022	
Type de bac (en volume)	Tarif d'1 collecte en €
80 litres (bac non disponible)	4,08 €
140 litres	4,97 €
180 litres	5,56 €
240 litres	6,45 €
360 litres	8,23 €
660 litres	12,67 €
770 litres	14,31 €
1 rouleau de 25 sacs blancs 50 litres*	91 € (3,64 € la collecte d'1 sac)
1 rouleau de 25 sacs blancs 30 litres*	83 € (3,33 € la collecte d'1 sac)
1 passage au conteneur enterré*	1,24 €



SOLUTIONS

Les actions retenues

Pour réduire ces augmentations de coût, la CCPA a mené des actions en affinant le tri réalisé en déchèteries (exemple : tri du bois séparément des encombrants) et en rationalisant les circuits de ramassage des ordures ménagères.

En complément, après étude de l'utilisation faite du service de collecte des déchets et après avoir constaté qu'en moyenne chaque foyer sort son bac d'ordures ménagères une fois toutes les trois semaines, la CCPA a décidé de réduire la fréquence de ramassage des poubelles (voir tableau explicatif). Les habitants sortant leur bac toutes les semaines ont été contactés individuellement pour leur proposer des solutions.

Ces mesures permettent de rationaliser le service et de limiter les augmentations de tarifs subies pour ne pas trop augmenter la facture payée par chacun d'entre nous. Pour information, le budget de gestion des déchets doit être à l'équilibre, c'est-à-dire que les dépenses doivent être compensées par les recettes. Ces recettes sont apportées par :

- La revente des matières en sortie de centre de tri (emballages et papiers).
- La revente des ferrailles et cartons collectés en déchèteries.
- Les soutiens des éco-organismes pour les déchets à Responsabilité Élargie du Producteur (emballages, papiers, déchets d'ameublement, déchets électriques et électroniques, etc.).
- Les utilisateurs du service : la redevance spéciale pour les professionnels produisant des déchets en dehors de la compétence du service public de gestion des déchets ; les accès en déchèteries pour les professionnels et les particuliers gros utilisateurs et, in fine, la TIEOM.

Accéder à mon compte personnel déchets !

Vous êtes propriétaires, connectez-vous !

Afin de suivre les fréquences de collecte de votre bac d'ordures ménagères, vous pouvez activer votre compte personnel en vous connectant sur le site Internet de la CCPA.

Pour connaître votre code d'accès : n° vert 0 800 35 30 25

i PUIS RENDEZ-VOUS SUR : www.cc-plainedelain.fr
 RUBRIQUE : DÉCHETS
 ACCÈS À MON COMPTE BAC-POUBELLES (espace réservé aux propriétaires)



Comment réduire ma poubelle d'ordures ménagères résiduelles ?

Idée n°1

Trier davantage

les emballages et papier

Idée n°2

Faire son compost à domicile

Idée n°3

Donner au lieu de jeter

Idée n°4

Modifier son acte d'achat (faire soi-même, acheter en vrac quand cela est possible, etc...)

Et vous, quelle idée avez-vous ?

Ces nouveaux jours de collecte débuteront :

Pour la semaine 1 → à partir du 4 juillet 2022

Pour la semaine 2 → à partir du 11 juillet 2022

Puis les collectes suivantes se feront une semaine sur deux.

Semaine 1					
	LUNDI ¹	MARDI ²	MERCREDI	JEUDI ³	VENDREDI ⁴
Ordures ménagères	Briord Charnoz-sur-Ain Lhuis Pérouges (hors cité)	L'Abergement-de-Varey		Bénonces Blyes Innimond Lompnas Marchamp Montagnieu Ordonnaz St-Eloi St-Jean-de-Niost St-Maurice-de-Rémens Seillonnaz	Argis Chaley Douvres Faramans Joyeux Le Montellier Oncieu St-Sorlin-en-Bugey Serrières-de-Briord Tenay
Tri	Ambronay Douvres L'Abergement-de-Varey Nivollet-Montgriffon Oncieu St-Denis-en-Bugey St-Rambert-en-Bugey	Bénonces Innimond Lagnieu Lompnas Marchamp Ordonnaz St-Maurice-de-Gour-dans Seillonnaz Serrières-de-Briord	Ambérieu-en-Bugey secteurs Gare et Sud Faramans Joyeux Le Montellier St-Maurice-de-Rémens St-Sorlin-en-Bugey	Ambérieu-en-Bugey secteur centre-ville Ambutrix Bettant Vaux-en-Bugey	Ambérieu-en-Bugey secteur Nord Sault-Brénaz Souclin Villebois

Semaine 2					
	LUNDI ¹	MARDI ²	MERCREDI	JEUDI ³	VENDREDI ⁴
Ordures ménagères	Sainte-Julie Saint-Vulbas	Leyment Nivollet-Montgriffon		Rignieux-le-Franc Sault-Brénaz Souclin Villebois	Ambutrix Arandas Bettant Bourg-St-Christophe Chazey-sur-Ain Cleyzieu Conand Torcieu Vaux-en-Bugey
Tri	Arandas Argis Chaley Charnoz-sur-Ain Loyettes Pérouges Tenay	Bourg-St-Christophe Briord Château-Gaillard Chazey-sur-Ain Lhuis Montagnieu	Cleyzieu Conand Leyment Meximieux Torcieu	Rignieux-le-Franc Saint-Eloi Villieu-Loyes-Mollon	Blyes Sainte-Julie St-Jean-de-Niost St-Vulbas

Les communes en collecte hebdomadaire					
	LUNDI ¹	MARDI ²	MERCREDI	JEUDI ⁴	VENDREDI ⁵
Ordures ménagères	Ambérieu-en-Bugey secteurs Nord et centre-ville Château-Gaillard Pérouges (cité)	Ambronay Meximieux St-Rambert-en-Bugey	Lagnieu Loyettes St-Maurice-de-Gour-dans	Ambérieu-en-Bugey secteurs Gare et Sud Villieu-Loyes-Mollon	St-Denis-en-Bugey
Tri	Collecte tous les 15 jours Voir lignes Tri des semaines 1 ou 2 selon votre commune.				

1 : Jour férié du 15 août rattrapé le 16 août

2 : Jour férié du 1^{er} novembre rattrapé le 2 novembre

3 : Jour férié du 14 juillet rattrapé le 15 juillet

4 : Jour férié du 11 novembre rattrapé le 10 novembre



MOBILITÉ

Schéma cyclable



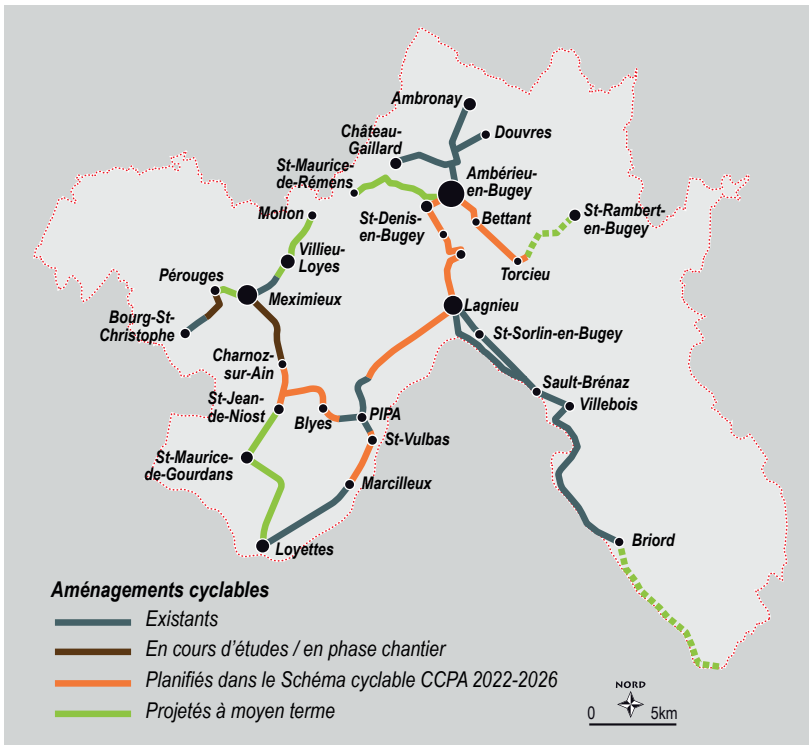
Inauguration de la piste cyclable entre Villebois et Briord, le 17 mai 2022



INAUGURATION

Ouverture de la boucle locale de la ViaRhôna

C'est sous un beau soleil que la CCPA et ses partenaires ont eu la chance d'inaugurer la boucle locale de Villebois à Briord. Un bel aménagement de 9 km, le long du Rhône qui ravit les cyclistes locaux mais aussi les nombreux touristes circulant à vélo et empruntant la Via-Rhône. Cette piste cyclable vient ainsi enrichir le maillage du territoire exposé dans le schéma cyclable de la CCPA.



Aménagement de la piste cyclable



adDrone-Lyon-Service



adDrone-Lyon-Service

9 km de piste cyclable entre Villebois et Briord



Bonne route sur nos pistes cyclables !



Montant des travaux
1,1 M d'euros

Avec le soutien :



ENVIRONNEMENT

En pratique



Le coût des travaux est intégralement financé par l'Agence de l'Eau RMC et la CCPA



INITIATIVE

Marathon de la biodiversité

Un an après son lancement, retour sur ce projet ambitieux aux nombreux bénéfices

Lauréate de l'appel à projet Biodiversité de l'Agence de l'Eau RMC, la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain s'est engagée en 2021 dans son **Marathon de la Biodiversité**. L'objectif est ambitieux : créer ou restaurer 42 km de haies et 42 mares en 3 ans ! Mais les bénéfices nombreux : maintien et développement de la biodiversité ; effet brise vent ; séquestration carbone, valorisation paysagère etc.

Au terme de cette première année, le potentiel de projets validés représente la mi-parcours du marathon et les 4 premiers km de haie ont été plantés*.



Renseignements et candidatures (ouvertes toute l'année)
à marathon-biodiversite@cc-plainedelain.fr

Certaines essences sont en pénurie du fait de l'impact des conditions météorologiques des dernières années



Chantier participatif de plantation d'une haie sur la commune de Chaley en novembre 2021

Frelons asiatiques : vigilance et signalement

Comment reconnaître et signaler la présence de cette espèce exotique envahissante originaire d'Asie, dont la piqûre est dangereuse

Le Frelon Asiatique est un insecte originaire d'Asie classé comme espèce exotique envahissante qui prospère dans nos écosystèmes grâce à ses facultés d'adaptation et l'absence de prédateur naturel. Or, sa présence impacte la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes (dont les abeilles) et représente un risque pour les populations locales. En effet, si le frelon asiatique n'est pas directement agressif envers l'Homme, il l'est lorsque sa colonie est dérangée et sa piqûre est dangereuse, particulièrement en cas d'allergie. Le frelon asiatique et le frelon européen sont souvent confondus, ils possèdent toutefois des traits distinctifs :

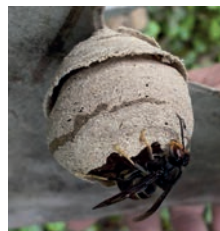


Signalez tout individu ou nid sur www.frelonsasiatiques.fr

La destruction des nids, coordonnée par le Groupement de Défense Sanitaire de l'Ain, est réalisée **gratuitement**.

Reconnaître les nids primaires et secondaires des frelons asiatiques

NID PRIMAIRE



- Début printemps
- Endroit abrité (ruche vide, trou de mur, bord de toit...)
- Orifice basal
- Petite taille (taille d'un melon au maximum)

Attention : peut être confondu avec un nid de guêpe

NID SECONDAIRE



- Début d'été
- Cime des arbres à proximité du nid primaire
- Orifice de sortie petit et latéral
- Sphérique à piriforme
- Grande taille (jusqu'à 80 cm de diamètre et 1 m de haut)

DISTINGUER LE FRELON ASIATIQUE DU FRELON EUROPÉEN

Frelon européen - Vespa Crabro



Frelon asiatique - Vespa Velutina



Tête rousse
et visage jaune

Tête noire
et visage orangé

Thorax noir

Thorax noir
et roux

Abdomen jaune
avec des dessins
noirs

Pattes rousses

Extrémité des
pattes jaune

Abdomen noir
avec une large
bande orangée

Lutter contre l'ambrosie

À quelques semaines de sa pleine saison pollinique, caractéristiques et moyens de lutte pour les particuliers



L'ambrosie est une plante exotique envahissante dont le pollen, émis de début août jusqu'au mois d'octobre, présente un fort potentiel allergisant. Le phénomène d'allergie lié peut toucher tout individu, à tout âge et sans prédisposition, particulièrement en cas d'exposition intense, répétée ou prolongée. Au-delà de l'enjeu sanitaire, l'ambrosie représente également une menace pour la biodiversité et la production agricole.

En tant que particulier, que dois-je faire pour lutter contre le développement de l'ambrosie ?

• Sur ma propriété :

En prévention : Assurer la couverture des sols par végétalisation, paillage ou installation de membranes textiles

En cas d'installation identifiée : Éliminer les pieds avant la floraison selon les différentes techniques préconisées :

- Arrachage manuel
- Tonte / broyage / fauchage
- Désherbage thermique

• En dehors de ma propriété :

En cas d'identification de zones infestées, signalez :



www.signalement-ambrosie.fr



Application mobile



0 972 376 888



contact@signalement-ambrosie.fr



Pour en savoir plus :

Observatoire national des ambrosies : www.ambrosie.info

Portail de lutte contre l'ambrosie : <https://ambrosie.fredon-aura.fr/>

LES ÉTAPES D'INSTRUCTION DE MON PROJET DE CONSTRUCTION

par le service ADS (Autorisation des Droits du Sol)

LISTE DES COMMUNES CONCERNÉES :

Amberieu en Bugey, Ambronay, Ambutrix, Argis, Bettant, Blyes, Bourg Saint Christophe, Briord, Charnaz sur Ain, Château-Gaillard, Chazey sur Ain, Clezieu, Douvres, Foramans, Joyeux, l'Abergement de Vorey, Lagnieu, le Montellier, Leyment, Lhuis, Lompnas, Loyettes, Montagnieu, Ordonnaz, Pérouges, Rignieux le Franc, Saint Denis en Bugey, Saint Eloi, Saint Jean de Niois, Saint Maurice de Gourdans, Saint Maurice de Remens, Saint Rambert en Bugey, Saint Sorlin en Bugey, Saint Vulbas, Sainte Julie, Saut Brénaz, Serrières de Briord, Souclin, Tenay, Torcieu, Vaux en Bugey, Villebois et Villieu-Loyes-Mollon.

LISTE DES COMMUNES INSTRUITES PAR LEUR COMMUNE OU LA DDT 01 :

Arandas, Bénonces, Chaley, Conand, Innimond, Marchamp, Meximieux, Nivollet-Montgriffon, Oncieu, Seillonnaz.



1 DEMANDEUR / VOUS :

DÉPÔT DU PROJET FINALISÉ EN MAIRIE OU SUR LE SITE INTERNET SVE*

* Le dispositif de saisine par voie électronique (SVE) permet le dépôt des demandes de permis de construire sous forme dématérialisée.



+ D'INFOS SUR LE DÉPÔT DÉMATÉRIALISÉ



2 VOTRE MAIRIE :

FOURNITURE D'UN RÉCÉPISSÉ AU DEMANDEUR

ENVOI DU DOSSIER POUR AVIS AUX GESTIONNAIRES DES RÉSEAUX ET SERVICES

La commune est l'interlocuteur unique et porte d'entrée du dépôt et du suivi de l'instruction.



3 LE SERVICE ADS DE LA CCPA INSTRUCTION DE LA DEMANDE

- ✓ Vérification du respect des règles d'urbanisme
- ✓ Fait les consultations obligatoires et facultatives
- ✓ Consulte si besoin le CAUE de l'Ain sur l'aspect architectural et paysager en vue d'une bonne intégration
- ✓ Demande l'avis des élus de la commune
- ✓ Compilation des règles d'urbanisme et des avis reçus
- ✓ Proposition renvoyée au Maire pour signature



DOSSIER COMPLET



4. VOTRE MAIRIE :

NOTIFICATION DE LA DÉCISION FINALE PAR COURRIER.



DOSSIER INCOMPLET

LE DEMANDEUR / VOUS : 3 MOIS POUR COMPLÉTER ET RÉGULARISER LE DOSSIER.

- ✓ Dépôt des compléments par vos soins en Mairie
- ✓ Réinstruction des compléments par le service ADS



5

DEMANDEUR / VOUS :

AFFICHAGE DE MON AUTORISATION

ATTENTE DE LA FIN DES DÉLAIS DE RECOURS

LANCEMENT DES TRAVAUX



www.cc-plainedelain.fr

CULTURE

Sortir !

3



Lancement du CTEAC en présence de François Payebien, sous-préfet de Belley, Jean-Louis Guyader, président de la CCPA et Lygeri Papagiannaki, chargée du CTEAC et volontaire territoriale en administration à la CCPA.



DISPOSITIF CULTUREL

L'éducation aux arts et à la culture trouve sa place dans la Plaine de l'Ain

Une dynamique culturelle s'active sur le territoire, en préparation d'un nouveau Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (CTEAC).

Apprendre à être spectateur, développer une curiosité et une appétence pour la pratique artistique et approfondir ses connaissances en matière de culture. Voici les trois axes qui seront mis à l'honneur avec le nouveau CTEAC.

La CCPA, avec le soutien continu de ses partenaires, s'apprête à reconduire l'ancien contrat qui a fait surgir Les arts caméléons. Ce projet, qui a animé la vallée de l'Albarine et le quartier politique de la ville d'Ambérieu-en-Bugey entre 2017 et 2020, s'ouvre désormais à l'ensemble du territoire. L'objectif : apporter l'art et la culture au plus grand nombre, dans une démarche d'inclusion.



POUR EN SAVOIR PLUS, contactez la coordinatrice culture et éducation artistique, Mme Lygeri Papagiannaki : L.papagiannaki@cc-plainedelain.fr



La Communauté de communes de la Plaine de l'Ain partenaire des manifestations culturelles et sportives du territoire (Liste non exhaustive)

Juillet



TOUS LES VENDREDIS
Festival « Sous les étoiles, la place »
MJC - Ambérieu-en-Bugey



13 AU 17 JUILLET
Tour du Valromey



DIMANCHE 10 JUILLET
La Gourdanaise Canoë-Kayak
Saint-Maurice-de-Gourdans



MERCREDI 13 JUILLET
La magie du confluent
Course pédestre
Loyettes

Août



DU 4 AU 6 AOÛT
Festival des Nuits de la Poterie
Lhuis



DU 5 AU 7 AOÛT
Festival Sylak Open Air
Saint-Maurice-de-Gourdans



MERCREDI 10 AOÛT
Tour de l'Ain
Saint-Vulbas



27 AOÛT > 3 SEPTEMBRE
Leymfest
Leyment



Septembre



3 SEPTEMBRE
Cinéma L'Horloge
Séance en plein air
Meximieux



DIMANCHE 4 SEPTEMBRE
Ronde des grangeons
Course pédestre
Ambérieu-en-Bugey



10 ET 11 SEPTEMBRE
Festival Krôma
Tenay



16 SEPTEMBRE > 9 OCTOBRE
Festival de musique baroque
Ambronay



21 > 25 SEPTEMBRE
Festival du Printemps de Pérouges
Château de Chazey-sur-Ain

Octobre



19 OCTOBRE > 1^{ER} NOVEMBRE
16^{ème} Festival d'animation
Meximieux



22 > 28 OCTOBRE
Festival Dans'Ensemble
Lagnieu



8 ET 9 OCTOBRE
Fest'Ain d'histoire
Chazey-sur-Ain



8 ET 9 OCTOBRE
Artisans tous en scènes
Ambérieu-en-Bugey

Novembre



18 NOVEMBRE > 4 DÉCEMBRE
Festival des Solidarités
Ambérieu-en-Bugey



DIMANCHE 6 NOVEMBRE
Triathl'ain
Ambronay

Retrouvez plus de détails sur :
www.perouges-bugey-tourisme.com/sejourner/on-sort/agenda/



MARATHON

RELAIS

DE LA PLAINE
DE L'AIN

**FORMEZ VOTRE ÉQUIPE DE 6
ET VENEZ RELEVER L'UN DES CHALLENGES
DE CETTE 7^{ÈME} ÉDITION !**



| SAMEDI 08 OCT 2022 |

📍 SAINT-VULBAS | 13H30



ÉVÈNEMENT ORGANISÉ SELON
LES RÈGLES SANITAIRES EN VIGUEUR

CRÉATION : LYDZ | WWW.LYDZ.FR

**INFOS / INSCRIPTIONS :
WWW.CC-PLAINEDELAIN.FR**

